

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

Conseil Législatif

EDITEURS-Propriétaires G. DESILETS & F. BÉRE

LISTE DES PRIX

DECERNES AUX ELEVES DU

Séminaire des Trois-Rivieres

LE 23 JUIN 1890.

(Suite)

Classe de Belles Lettres.

Excellence.— 1er prix: Mr. Adolphe Desilets 2nd prix: Mr. Wenceslas Tessier; Ment. hon: A. Boisvert, R. Gélinas, E. Paquin.

Instruction religieuse.— 1er prix: Mr. Pierre Plamondon, Achille Boisvert, Ex-aquo; 2nd prix Mr. Ulric Godin; Ment. hon: E. Paquin, W. Tessier, J. Blais.

Cours de la littérature.— 1er prix: Mr. Pierre Plamondon; 2nd prix Mr. Ulric Godin; Ment. hon: A. Boisvert, W. Tessier, A. Desilets, et E. Paquin.

Composition littéraire.— 1er prix: Mr. Joseph Bernard; 2nd prix: Adolphe Desilets, Ment. hon: T. Sancier, E. Paquin, J. Blais.

Intelligence des auteurs.— 1er prix: Mr. Ephrem Paquin; Achille Boisvert Ex-aquo; 2nd prix: Mr. Eugène Pépin Ment. hon: A. Desilets, W. Tessier, U. Godin, R. Gélinas.

Thème latin.— 1er prix: Mr. Ephrem Paquin; 2nd prix: Mr. Achille Boisvert, Eugène Pépin; Ex-aquo; Ment. hon: R. Gélinas, A. Desilets, W. Tessier.

Version latine.— 1er prix: Mr. Achille Boisvert; 2nd prix: Mr. Wenceslas Tessier; Ment. hon: A. Desilets, R. Gélinas, E. Paquin, J. Blais.

Version Grecque.— 1er prix: Mr. A. Boisvert. 2nd prix: Mr. Eugène Pépin; Ment. hon: E. Paquin, W. Tessier, A. Desilets.

Géographie.— 1er prix: Mr. Pierre Plamondon et Ach. Boisvert, 2nd prix: Mr. Wenc. Tessier et U. Godin; Ment. hon: Ad. Desilets, R. Gélinas, et Jos. Blais.

Histoire Moderne.— 1er prix: Mr. Wenceslas Tessier; 2nd prix: Mr. Uld. Godin Ment. hon: Ad. Desilets, P. Plamondon, A. Boisvert.

Histoire du Canada.— 1er prix: Mr. Ad. Desilets; 2nd prix: Mr. P. Plamondon; Ment. hon: W. Tessier, Ach. Boisvert U. Godin.

Vers Anglais.— 1er prix: Mr. Adolphe Desilets; 2nd prix: Mr. R. Gélinas Ment. hon. Ep. Paquin, W. Tessier, Jo. Blais.

Exp. Anglaise.— 1er prix: Mr. Achille Boisvert; 2nd prix: Mr. Wenceslas Tessier; Ment. hon: Ad. Desilets, R. Gélinas, J. Mineau.

Excellence.— 1er prix: Mr. Thomas Pintal; 2nd prix: Mr. Emile Gélinas. 1er accessit, Joseph Gélinas, 2nd accessit, Téléphore Giroux.

Prix entra de latin.— Mr Thomas Pintal.

Exercices grecques.— 1er prix: Mr Téléphore Giroux, et Thomas Pintal; 2nd prix: Mr Joseph Garceau et Wilfrid Milot; Ment. hon. Alfred Forest.

Instruction religieuse.— 1er prix: Mr Thomas Pintal et Téléphore Giroux; 2nd prix: Ovide Carufel; Ment. hon. Emile Gélinas, Philippe Rocheleau, Trel-flé Jacob

Grammaire latine.— 1er prix: Mr Thomas Pintal, 2nd prix: Emile Gélinas et Téléphore Giroux; Ment. hon. Joseph Gélinas, Ovide Carufel, Albert Lessard.

Grammaire grecque.— 1er prix: Mr Thomas Pintal; 2nd prix: Mr Téléphore Giroux. Ment. hon: Emile Gélinas, Jos. Gélinas, Philippe Rocheleau, Ovide Carufel.

Versions latines.— 1er prix: Mr Thomas Pintal, 2nd prix: Mr Emile Gélinas; Ment. hon: MM. Oscar Ayotte, Joseph Gélinas, Hifred Forest.

Thème latins.— 1er prix: Mr Thomas Pintal; 2nd prix: M. Emile Gélinas, Ment. hon: MM. Joseph Gélinas, Oscar Ayotte, Ovide Carufel, Alfred Forest.

Versions grecques.— 1er prix: Mr Thomas Pintal, 2nd prix: Mr Emile Gélinas Ment. hon: MM. Oscar Ayotte, Joseph Gélinas, Ovide Carufel, Wilfrid Milot.

MM. Thomas Pintal, Joseph Garceau, Oscar Ayotte.

Versions Anglaises.— 1er prix: Mr Thomas Pintal; 2nd prix: Mr Oscar Ayotte. Ment. hon: MM. Emile Gélinas, Téléphore Giroux, Ovide Carufel.

Intelligence des auteurs.— 1er prix: Mr Thomas Pintal; 2nd prix: Mr Téléphore Giroux; Ment. hon: MM. Joseph Gélinas, Emile Gélinas, Oscar Ayotte, Ovide Carufel.

Classe de Quatrième.

Excellence.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Jos. Gélinas.

Catéchisme.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Arthur Rompré; ment. hon: MM. Joseph Gélinas, Ad. Héroux, Jos. Dupont.

Grammaire latine.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Arthur Rompré; ment. hon: MM. Joseph Gélinas, S. Dubord, Ad. Héroux.

Thèmes latins.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Jos. Gélinas; ment. hon: MM. Ad. Olivier, Henri Girard, A. Comtois.

Versions latines.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Jos. Gélinas; ment. hon: MM. Ad. Olivier, Art. Rompré, G. Caisse.

Explication latine.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Jos. Gélinas; ment. hon: MM. Arthur Rompré, S. Dubord, Art. Hibodeau.

Grammaire grecque.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Arthur Rompré; ment. hon: MM. C. E. Caron, Jos. Dupont, H. Girard.

Versions grecques.— 1er prix: Mr Ad. Olivier; 2nd prix: Mr Omer Héroux; ment. hon: MM. Joseph Gélinas, Alf. Comtois, Alc. Lemire.

Explication grecque.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Joseph Gélinas; ment. hon: MM. Dionis Gélinas, Ad. Olivier, Edm. Desilets.

Composition littéraire.— 1er prix: M. Omer Héroux; 2nd prix: Mr Joseph Gélinas; ment. hon: MM. Ad. Olivier, A. Rompré, N. Doucet.

Histoire Universelle.— 1er prix: Mr O. Héroux; 2nd prix: Mr Arthur Rompré; ment. hon: MM. Joseph Gélinas, A. Héroux, C. E. Caron.

Versions anglaises.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr Ad. Olivier; ment. hon: MM. G. Caisse, J. Gélinas, A. Rompré.

Expl. anglaises.— 1er prix: Mr Omer Héroux; 2nd prix: Mr G. Caisse; ment. hon: MM. A. Hurtubise, A. Olivier, A. Rompré.

Classe de Cinquième

Excellence.— 1er prix: Mr Arthur Hould, 2nd prix: Mr Louis Baribault. Ment. hon: Mr François Baril.

Catéchisme.— 1er prix: Mr Arthur Hould, 2nd prix: Mr Ernest Paquin; Ment. hon: MM. Louis Baribault, Frs. Xav. Vanasse, Frs. Baril, Eugene Denoncourt.

Composition.— 1er prix: Mr Euclide Milette 2nd prix: Mr Louis Baribault; Ment. hon: MM. Arthur Hould, Eugene Denoncourt Frs. Baril, Arthur Gélinas.

Devoirs français.— 1er prix: Mr Arthur Hould, 2nd prix: Mr Frs Baril; Ment. hon: Alfred Ferron, Art. Ferron, Ls. Baribault, Arthur Gélinas.

Grammaire française.— 1er prix: Mr Arthur Hould, 2nd prix: Louis Baribault Ment. hon: MM. Emile Turcotte, Eugène Denoncourt, Victor chapdelaine.

Arithmétique.— 1er prix: Mr Louis Baribault, 2nd prix: Mr Arthur Hould; Ment. hon: MM. Frs Baril, Arthur Ferron, Alfred Ferron Frs. Xav. Vanasse.

Tenue des Livres.— 1er prix: Mr Louis Baribault; 2nd prix: Mr Arthur Hould; Ment. hon: MM. Emile Turcotte, Ernest Paquin, Alf. Ferron, Arthur Ferron.

Grammaire latine.— 1er prix: Mr Lucien Guilbert; 2nd prix: Mr Arthur Aould; Ment. hon: MM. Ernest Paquin, Emile Turcotte, Louis Baribault, Frs Baril.

Thème latin.— 1er prix: Mr Lucien Guilbert; 2nd prix: Mr Frs Baril Ment. hon: MM. Ernest Paquin, Emile Turcotte, Louis Baribault, Azarias Paquin.

Version latine et Intelligence des auteurs.— 1er prix: Mr Arthur Hould et Mr Lucien Guilbert ex-aquo; 2nd prix: Mr Louis Baribault; Ment. hon: MM. Frs. Baril, Ernest Paquin, Emile Turcotte, Alfred Ferron.

Cours anglais.— 1er prix: Mr Arthur Hould; 2nd prix: Mr Frs Baril; Ment. hon: MM. Eugène Denoncourt, V. Chapdelaine, Em. Turcotte, Ernest Paquin.

Ment. hon: M. Victor Chapdelaine, Art. Ferron.

Histoire du Canada.— 1er prix: Mr Arthur Hould; 2nd prix: Mr Louis Baribault; Ment. hon: MM. Arthur Lamy, Ernest Paquin, Emile Turcotte, Eugène Denoncourt.

Géographie.— 1er prix: Mr Arthur Hould; 2nd prix: Mr Louis Baribault; Ment. hon: MM. Eugène Denoncourt, Ernest Paquin, Emile Turcotte.

Calligraphie.— 1er prix: Mr Frs Baril; 2nd prix Mr Art. Hould; Ment. hon: MM. Lucien Brunelle, Arthur Gélinas, Arthur Gélinas.

Classe Commerciale.

Excellence.— 1er prix: Mr Joseph Hubert; 2nd prix: Mr Gédéon Chéné; ment. hon: MM. John Carrecabe et Ubald Perreault.

Catéchisme.— 1er prix: Gédéon Chéné; 2nd prix: Joseph Hubert; ment. hon: John Carrecabe, Ubald Perreault, H. Lavigne.

Grammaire française.— 1er prix: Gédéon Chéné; 2nd prix: Joseph Hubert; ment. hon: Henri Lavigne, Ubald Perreault.

Grammaire onglaise.— 1er prix: Joseph Hubert et Gédéon Chéné, ex aequo; 2nd prix: John Carrecabe; ment. hon: Henri Lavigne et Ubald Perreault.

Cours anglais.— 1er prix: John Carrecabe; 2nd prix: Joseph Hubert; ment. hon: Gédéon Chéné, Georges Huppé, Henri Lavigne, Ubald Perreault, Raoul Dutremblay.

Géographie.— 1er prix: Gédéon Chéné; 2nd prix: John Carrecabe; ment. hon: Joseph Hubert et Ubald Perreault.

Comptabilité.— 1er prix: Joseph Hubert; 2nd prix: Gédéon Chéné et John Carrecabe, ex aequo; ment. hon: Ubald Perreault, Raoul Dutremblay et Henri Lavigne.

Arithmétique.— 1er prix: Joseph Hubert; 2nd prix: Gédéon Chéné; ment. hon: John Carrecabe.

Thème anglais.— 1er prix: John Carrecabe; 2nd prix: Henri Lavigne; ment. hon: Gédéon Chéné.

Version anglaise.— 1er prix: Joseph Hubert; 2nd prix: John Carrecabe; ment. hon: Georges Huppé, Gédéon Chéné, Henri Lavigne, Ubald Perreault, Raoul Dutremblay.

Dictée française.— 1er prix: Joseph Hubert; 2nd prix: Gédéon Chéné; ment. hon: Henri Lavigne, Ubald Perreault et Georges Huppé.

Histoire du Canada.— 1er prix: Gédéon Chéné; 2nd prix: Joseph Hubert; ment. hon: Georges Huppé, Henri Lavigne et Ubald Perreault.

Lettres anglaises et françaises.— 1er prix: John Carrecabe; 2nd prix: Gédéon Chéné; ment. hon: Joseph Hubert, Georges Huppé et Henri Lavigne.

Calligraphie.— 1er prix: Ubald Perreault; 2nd prix: Henri Lavigne; ment. hon: Gédéon Chéné et Joseph Hubert.

Classe de Sixième.

Excellence.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Joseph Jacob; ment. hon: Philippe Turcotte, Romuald Hamelin.

Instruction Religieuse.— 1er prix: Arthur Larue et Philippe Turcotte, ex-aquo; 2nd prix: Alfred Charbonneau; ment. hon: Adélarid Ricard, Joseph Jacob, Romuald Hamelin, Emile Lessard, Arthur Belcourt.

Dictées françaises et anglaises.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Philippe Turcotte; ment. hon: Joseph Jacob, Romuald Hamelin, Pierre Gagnon, D. Jacques, Théophile Ayotte, Emile Lessard.

Grammaire française.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Philippe Turcotte et Romuald Hamelin, ex-aquo; ment. hon: Joseph Jacob, Arthur Larue, Pierre Gagnon et Emile Lessard.

Géographie.— 1er prix: Adélarid Ricard et Philippe Turcotte, ex-aquo; 2nd prix: Arthur Larue; ment. hon: Romuald Hamelin, Joseph Jacob et Pierre Gagnon.

Histoire du Canada.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Joseph Jacob; ment. hon: Arthur Larue, Romuald Hamelin, Pierre Gagnon et D. Jacques.

Arithmétique.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Philippe Turcotte; ment. hon: Joseph Jacob, Pierre Gagnon, Chs. Borr. Neilet, Romuald Hamelin, Chs' Ed. Chrétien.

Comptabilité.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Philippe Turcotte et Pierre Gagnon, ex-aquo; ment. hon: Joseph Jacob, Théophile Ayotte, Alfred Charbonneau.

Composition.— 1er prix: Philippe Turcotte; 2nd prix: Romuald Hamelin et D. Jacques, ex-aquo; ment. hon: Louis Dussault, Joseph Jacob, Adélarid Ricard, Alfred Charbonneau et Pierre Gagnon.

Cours anglais.— 1er prix: Joseph Jacob; 2nd prix: Adélarid Ricard; ment. hon: Romuald Hamelin, Alfred Charbonneau et Pierre Gagnon.

Thème anglais.— 1er prix: Adélarid Ricard; 2nd prix: Pierre Gagnon; ment. hon: Romuald Hamelin et Joseph Jacob.

Version anglaise.— 1er prix: Pierre Gagnon; 2nd prix: Adélarid Ricard; ment. hon: D. Jacques, Romuald Hamelin, Joseph Germain.

Lecture anglaise.— 1er prix: Pierre Gagnon; 2nd prix: Adélarid Ricard; ment. hon: Joseph Germain, Arthur Belcourt.

Notes commerciales

Vu l'acquisition par M. Gonthier de la propriété No 230 Rue Notre Dame, l'importante Teinturerie à vapeur qu'il dirige et à laquelle le public a si fréquemment affaire a été transportée à cet endroit où toutes les commandes doivent maintenant être adressées.

Le succès qui a favorisé cet établissement est la meilleure garantie de son utilité et de l'excellente qualité de l'ouvrage qui exécute.

MM. les membres du clergé sont tout particulièrement invités à visiter la nouvelle installation ou à y adresser leurs commandes On y fait une spécialité de la teinte des soutanes, manteaux, pardeesus etc etc., rongis ou décolorés par un long service.

La couleur et le fini que l'on donne aux étoffes et habillements qu'un long usage a détérioré, approche tellement du brillant des articles sortant du magasin, qu'on est tout surpris de voir qu'il y a encore de vieux habits qui n'ont pas été portés à la teinturerie pour être remis à neuf.

C'est en cela surtout que la Teinturerie à vapeur de M. Gonthier offre d'immenses avantages. Les comptes que l'on fait chez les marchands provient mieux que toutes les autre chose, l'économie qu'il y a à faire durer un ou deux ans de plus en bon état de propreté un habit qu'on songeait à mettre de côté comme étant hors d'usage.

Nombre de personnes utilisent déjà cette industrie profitable. Qu'on suive ce bon exemple de saine économie!

M. Gonthier est remarquable pour la ponctualité et le soin qu'il met à l'exécution des commandes qu'on lui adresse.

AGENTS DEMANDES PARTOUT



SCIENCE

It is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated, with plates of Wood Engravings, and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$1.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., Publishers, N. Y.

ARCHITECTS & BUILDERS

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$1.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., Publishers.

PATENTS

may be secured by applying to MUNN & CO., and procuring immediate protection. Send for Handbook. COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address: MUNN & CO., Patent Solicitors, 35 GENERAL OFFICE: 381 BROADWAY, N. Y.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook. COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address: MUNN & CO., Patent Solicitors, 35 GENERAL OFFICE: 381 BROADWAY, N. Y.

A LOUER

L'Hôtel des Chutes Shawenegan tout meublé, nouvellement construit en face des célèbres chutes de ce nom, à quinze milles des Trois-Rivieres et à six milles de la Station du Lac à la Tortue sur le chemin de fer des Piles. Les chutes sont visitées chaque année par un grand nombre de touristes. Pour les conditions s'adresser à P. O. GUILLET, Ecr., Notaire, Trois-Rivieres, P. Q.

BUREAU DE POSTE DE Trois-Rivieres

Table with columns: MALLES, ARRIVER, DEPART. Lists mail routes and schedules for various destinations like Ottawa, Québec, and St-Tite.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.15 A. M. 3.15 P. M. et 7.15 P. M. Les lettres enregistrées doivent être mailés 15 minutes avant le départ de chaque maille. C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivieres, 25 Novembre 1888.

LAJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches. En Gros et en Détail. ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. No. 138 RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivieres.



Il y a un spectacle pour les familles à venir visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs. Des modèles sont attachés à l'établissement. 24 Octobre 1878

Celebre Eau Minerale

DES SOURCES ST-LEON

R. W. WILLIAMS, successeur de Hermer & Williams pharmacien, téléphone No 1, agent général pour la cité des Trois-Rivières. HECTOR CARON, Propriétaire

PIANO ET CHANT

Madame Hart-Brunet, professeur de piano et chant ouvrira son salon de musique le 15 Juillet au No. 74 Rue Niverville. Pour conditions s'adresser de 1 heure à 3 heures P. M. Trois-Rivieres, 1 Juillet 1889.

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI, 30 JUIN 1890.

RECTIFICATIONS.

La Justice de vendredi publie une franche rétraction des dépêches qu'elle avait publiées le 20 juin contre un certain nombre de M. M. du clergé du comté de Champlain. Nous tenons compte de cet acte de justice que le confrère accomplit dans les termes suivants :

" Il a été publié dans nos colonnes, vendredi dernier, une dépêche venant de Trois-Rivières, qui a complètement échappé à l'attention des directeurs de LA JUSTICE, alors absents de la ville. Cette dépêche racontait certains faits relatifs à plusieurs membres du clergé du comté de Champlain pendant l'élection. On a attiré notre attention sur cette dépêche et nous regrettons énormément qu'elle ait été publiée dans nos colonnes.

" Quelques personnes nous prient de nous assurer de l'exactitude des faits que cette dépêche mentionne, avant de la désavouer et de la répudier.

" Telle n'est pas notre opinion. Nous croyons qu'il y a un tribunal compétent pour juger les actes des membres du clergé qui peuvent être reprochables, et c'est à ce tribunal et non à celui de la presse qu'il faut s'adresser en pareille circonstance.

" Nous reprouvons donc cette dépêche et nous la répudions dans son intégrité."

L'Electeur qui se trouve dans le même cas, n'y met ni la même loyauté, ni la même bonne foi que son confrère de La Justice.

Il est forcé de désavouer les dépêches outragantes a publiées le 20 juin, mais il s'exécute avec une mauvaise grâce toute libérale. A l'en croire ce n'est pas lui qui est le vrai coupable, mais bien les journaux qui ont relevé les odieuses calomnies lancées dans ses colonnes.

Voici ce qu'il dit dans son no. de vendredi dernier, le 27, à ce sujet :

" Quelques journaux bleus font preuve d'une insigne mauvaise foi à notre égard.

" Ils représentent l'Electeur comme un insulteur du clergé, à cause d'une dépêche de Trois-Rivières que nous avons publiée dans notre numéro du 20 juin, et désavouée dans notre numéro du 23.

" Nos détracteurs se gardent bien de tenir compte de notre rétraction ; ils affectent de nous tenir responsables de toutes parts, la nuit, par le télégraphe."

Après cela ceux qui n'admettent pas que l'Electeur n'est que la victime innocente de la perversité des bleus, auront le cœur bien dur. Calomnier de dignes curés à la face de tout un pays n'est évidemment, aux yeux de l'Electeur, qu'un simple détail comparé aux atteintes que l'exposition d'une pareille conduite peut porter à la réputation de la feuille qui a colporté ces calomnies !

Mais le grand argument de l'Electeur pour sa glorification en même temps que pour la condamnation de ses " détracteurs," c'est le désaveu de ses dépêches libelleuses qu'il prétend avoir publié le 23 courant.

Voyons donc cette pièce qui se lit comme suit ; les italiques sont de nous :

" Nous avons publié vendredi une dépêche de Trois Rivières extrêmement sévère à l'adresse de certains membres du clergé du comté de Champlain.

" Nous regrettons que cette dépêche reçue tard dans la nuit ait trouvé place dans nos colonnes.

" En effet, tous les faits qui y sont rapportés seraient-ils vrais que nous aurions tenu à les cacher au lieu de leur donner publicité. Ce n'est pas le temps de faire connaître ces misères dont nos ennemis ne sont que trop fiers de retourner sur notre religion et nos institutions."

C'est cela que l'Electeur appelle aujourd'hui un désaveu, une rétraction ; c'est cela qu'il invoque pour poser en victime innocente et se plaindre que nous l'avons injustement qualifié d'insulteur du clergé !!

Une rétraction ! allons donc. C'est plutôt une perfide insinuation de la vérité des infâmes accusations publiées. Il faut toute l'audace habituelle de l'Electeur pour se moquer ainsi du public.

A la vue de l'indignation générale que cette conduite a soulevée, la feuille libérale opère aujourd'hui une retraite plus accentuée, mais comme nous le disions en commençant, elle le fait de très mauvaise grâce et non sans laisser percer encore la pointe de l'hypocrisie libérale.

Après ses lamentations contre ce qu'il appelle notre insigne mauvaise foi, l'Electeur dit :

" Encore une fois, nous regrettons vivement que cet écrit ait paru dans nos colonnes, et nous demandons à tous les journaux bleus et nationaux, qui l'ont reproduit, de faire connaître également notre désaveu. On nous rendra au moins ce témoignage que nous faisons mieux que beaucoup de nos adversaires, dont la tactique favorite est de lancer

des calomnies et de n'en jamais faire connaître la réfutation.

" Pour notre part, nous avons pour habitude de ne rien cacher au public. Que l'on nous fournisse la preuve que les accusations spécifiques portées contre les curés de Champlain sont fausses et nous serons trop heureux de les faire connaître."

Et à la suite de cette déclaration pharisaïque, l'Electeur mentionne les calomnies particulières publiées à l'adresse du Rév. Mess. Dussault et dit que sur la dénégation personnelle de ce digne curé, il a admis que la bonne foi de sa rédaction avait été surprise. Quelle candeur !

Mais quant aux outrageantes et libelleuses accusations portées contre M. le curé de St Tite, quant aux faussetés malicieuses mises à la charge de MM. les curés du Cap, des Piles, de Ste Thècle, qu'en faites-vous ?

Vous attendez que chacun de ces messieurs aillent à Québec au bureau de l'Electeur, vous prouver que les accusations spécifiques portées contre eux sont fausses !

Depuis quand les gens calomniés sont-ils obligés, pour avoir droit à une réparation directe, d'aller trouver leur détracteur et lui fournir la preuve qu'il a injustement noirci leur réputation ?

C'est là une doctrine vraiment comode pour les calomniateurs publics. On accuse à tort et à travers, on blesse gravement la réputation de saints prêtres en les discréditant nommément comme des imprudents et même comme des corrupteurs et des intimidateurs, puis on s'écrie cyniquement : Que ces messieurs nous prouvent que nous les avons calomniés et nous le ferons connaître !

Une pareille attitude mérite réprobation, quelque subterfuge ou simulacre de rétractation que l'on emploie à la suite pour en dissimuler l'odieuse.

Une Insolence.

On lit dans l'Electeur :

" Le triomphe extraordinaire que vient de rapporter M. Mercier dans la province c'est celui de la Raison politique. Non seulement la défaite de M. Laurent et l'écrasement de M. Beaugrand le prouvent, mais on en trouve une manifestation éclatante dans le résultat général. Qu'en jette un coup d'œil sur la carte de la province de Québec. Le gouvernement national a pour lui, presque en bloc, le district de Québec, ce vieux boulevard du libéralisme ; il a une forte majorité dans le district de Montréal l'ancien boulevard du conservatisme ; les seuls districts où il est en minorité sont les districts des Trois-Rivières, et les Cantons de l'Est, les deux boulevards opposés, les deux antipodes du préjugé et du fanatisme religieux, de l'ultramontanisme et de l'équalrightsme."

" En sorte qu'aujourd'hui le gouvernement Mercier a avec lui les forces vitales de la nation et contre lui les éléments de haine et de discorde. Le Huntingdon Gleaner et la Vérité, voilà tout ce que représente à l'heure qu'il est, l'opposition ; le feu et l'eau. Tandis que le parti ministériel est composé de tout ce qu'il y a d'hommes modérés, conciliants, progressifs et bien pensants dans la province."

Cette tirade insolente de l'Electeur ne saurait passer sans protestation.

Pourquoi l'organe de M. Mercier représente-t-il le district des Trois-Rivières comme l'un des foyers du fanatisme religieux ? Et à quel propos cette sortie faribolique contre l'ultramontanisme ?

Nous savions bien que M. Mercier s'est écrit un jour : " dans cette école des ultramontains on est lâche. " Mais nous croyons que le grand opportuniste qui est le chef de la clique triomphante s'était imposé à lui-même et avait imposé à son entourage une prudente réserve sous ce rapport.

Il paraît que le temps de la prudence est passé. Avec le triomphe complet, avec la majorité écrasante qui vient de leur donner un électoral trompé et séduit, M. Mercier et ses favoris se moquent de l'ultramontanisme. Pourtant ils étaient fiers de l'appui de nos amis les ultramontains nationaux au début de leur règne. Ils les cajolaient alors. Aujourd'hui qu'ils peuvent s'en passer, ils leur donnent le coup de pied.

Nous trouvons odieuse l'insulte au district des Trois-Rivières parce que nous y distinguons une intention particulièrement insolente. Que l'Electeur ait donc le courage de parler la bouche ouverte, et de dire sa pensée sans détour.

Nous verrons alors ce qui pourra lui être répondu.

Le Courrier du Canada.

Elections Municipales.

Vu l'élection par acclamation de MM. Olivier et Lacroix, il n'y aura votation que dans le quartier N.-Dame entre M. Spénard et M. Lyburner, et dans le quartier Ste-Ursule entre M. Alex. Baptist et M. A. Houliston.

Nous invitons tous nos amis à appuyer chaleureusement MM. Baptist et Lyburner qui représentent dans le moment la suppression des dépenses exagérées et la cause de l'économie dans nos finances municipales.

On parle de déficit assez considérable dans notre bilan de l'année, il importe souverainement d'avoir au Conseil des représentants qui rétablissent l'équilibre.

Courrier

On dit que M. M. Charles Langelier et L. P. Pelletier entreront dans le cabinet comme successeurs des hons. Turcotte et Rhodes.

La lutte se poursuit avec ardeur dans Gaspé entre MM. Flynn et Carrier. Une foule d'orateurs sont descendu dans le comté. La votation aura lieu le 12 juillet.

On dit que M. Mercier doit partir dans quelques semaines pour l'Europe dans le but de réaliser la conversion de la dette publique, et qu'il se fera accompagner de politiciens.

M. Pelletier l'adversaire de l'hon. M. Duhamel à Laprairie avait demandé le décompte des bulletins devant le juge. A raison d'avis irréguliers donnés par l'officier de la Cour le décompte n'a pu avoir lieu le jour fixé. Quand il s'est agi de rectifier cette irrégularité, on a constaté que toutes les boîtes à scrutins avaient été hâtivement expédiées à Québec.

L'hon. juge Taschereau a immédiatement ordonné de faire revenir les boîtes de Québec et a fixé le décompte au 7 juillet.

On dit que l'hon. M. Garneau a offert sa résignation comme ministre pour raison de santé. On parle de M. Fitzparrick comme son successeur.

Le bruit court que le cholera a éclaté à Nîmes, Bayonne et Toulouse en France. On annonce aussi qu'il a fait son apparition à Auray en Bretagne.

De plus, il y a deux cas à Marseille et un à Lyon. Cette nouvelle a pris Paris par surprise, vu que l'eau est rare dans cette ville, dans le moment et que plusieurs arrondissements s'approvisionnent d'eau à même la Seine. Cet état de choses contribue aux épidémies.

Tandis que nous, les habitants de la province de Québec, nous sommes fréquemment arrosés par des ondées bienfaisantes depuis six jours, les gens d'Ontario meurent de soif. Toutes les sources sont tarées par la chaleur plus qu'intense qu'il y fait. La ville de Toronto reçoit de son aqueduc une quantité d'eau à peine suffisante pour son besoin.

Après les fils électriques qui ont donné la mort à tant de personnes aux Etats-Unis, la chaleur vient faire à son tour des victimes. A Chicago le thermomètre a marqué entre 98 et 102 degrés. Cinq personnes sont mortes d'insolation, et vingt autres souffrent de prostration complète par suite de cette température.

Le Lt. Gouverneur McLean de la Nouvelle Ecosse vient de mourir. Il avait été ministre des finances dans le gouvernement fédéral.

M. Farrar, qui s'est acquis une triste notoriété par sa campagne de fanatisme dans le Mail, est entré à la rédaction du Globe.

On écrit de Paris qu'un groupe de membres du Club alpin français prépare actuellement une excursion au Canada. Cet excursion aura lieu dans le courant du mois d'août prochain. Elle durera environ quatre à cinq semaines.

Les touristes visiteront notamment les villes de New-York, Montréal, Québec, Ottawa, et les lieux rendus célèbres par Jacques Cartier, Champlain, Frontenac, Lévis, Montcalm ; les montagnes de Catskill, des Laurentides, des Adirondacks ; les chutes célèbres de Niagara, de Montmorency ; les lacs Ontario, St Jean, Champlain, Georges ; les bords pittoresques de l'Hudson, du Saint-Laurent et du Saguenay.

Nous lisons dans la Presse :

L'Electeur annonce l'intention du gouvernement Mercier de demander une carotte de plus de \$300,000 au gouvernement fédéral.

Le mot d'ordre de tous les hommes sages doit être : pas un sou de nulle part, aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas remis la dépense administrative du pays à son chiffre normal, c'est-à-dire à environ \$3,125,000 y compris l'intérêt sur la dette publique.

Tout excédent de cette dépense doit être considéré comme le résultat nécessaire de l'extravagance gouvernementale.

De l'argent pour les améliorations publiques accomplies avec sagesse et discernement ; mais pas un centin de plus pour la dépense annuelle dont l'augmentation va toute à grossir les sinécristes officiels.

L'honorable M. Carling vient de donner des instructions pour la stricte observance des règlements de la quarantaine, afin de préserver le Canada contre l'invasion du choléra. Les précautions prescrites consistent à examiner tout navire arrivant dans le pays, et à désinfecter, au moyen de la fumigation etc., les vêtements et les bagages des voyageurs venant des ports infectés.

Mademoiselle Judith Dussault, institutrice de l'école No 3 remercie cordialement, au nom de ses élèves, l'hon. J. A. Turcotte, donateur d'une médaille en argent décernée à la plus méritante de ses élèves, qui a été pour cette année Delle Clara Veillet des Trois-Rivières.

SUR L'EDUCATION.

(De l'Etendard).

Jean Sa Grandeur Mgr Lafitte, évêque de Trois-Rivières, présidait à la distribution des prix à l'école commerciale du Mont Saint-Louis, dirigée par les Frères, sur la rue Sherbrooke, à Montréal. Sa Grandeur a fait sur l'éducation classique et commerciale d'importantes considérations dont voici une pâle analyse :

Il y a quelques années j'ai fait une étude de notre éducation en cette province et je me suis convaincu que sous le rapport de nos collèges classiques nous avons ici non seulement ce qu'il y a de mieux dans tout le Canada, mais que nous sommes au premier rang, comparaison faite avec les collèges de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Je me suis aussi convaincu que dans les écoles primaires, nous tenons un rang distingué ; mais quand je suis arrivé à faire l'examen de notre éducation commerciale élevée, je me suis aperçu qu'il y avait une lacune. J'ai reconnu que les Américains qui venaient les derniers de tous dans l'éducation classique, venaient les premiers dans l'éducation commerciale.

Ce que nous avons tous vu ce matin, prouve que cette lacune va être comblée. Cette maison d'éducation, le Mont Saint Louis, qui compte déjà 390 élèves, dirigée par des hommes éminemment bien préparés à donner cette haute éducation commerciale rendra des services immenses au pays, et mettra la jeunesse de la province sur un pied d'égalité pour lutter avantageusement avec n'importe qui dans la carrière du commerce et de l'industrie. J'espère que le Canada vous sera toujours reconnaissant, chers Frères, du service que vous allez lui rendre de cette manière.

On sait partout que lors des dernières expositions à Londres, Angleterre, les juges, des anglais et protestants ont proclamé que ce sont les Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont la meilleure manière de donner cette éducation éminemment pratique et commerciale. Et l'on sait comme les Anglais sont particuliers, aiment à être pratiqués dans ce genre d'éducation.

Ils sont nombreux, dans le vieux monde, en France, ceux qui osent affirmer qu'on ne devrait enseigner aux enfants que ce qui leur est strictement nécessaire pour gagner leur vie et qui font fi de l'enseignement religieux et qui, s'ils ne méprisent la religion n'en soufflent mot.

Un Français qui avait suivi les lycées on n'en disait pas mot. Vous exagérez quelque peu en Canada, quand il s'agit de juger l'éducation donnée en France."

— Mais on meurt de deux manières, si je réponde : par le poignard et par la faim.

Les peuples meurent de la même manière, par le poignard de la persécution religieuse comme en 89, ou par la faim morale, comme de notre temps dans l'ancienne Mère-Patrie. Oui, c'est ainsi que l'homme chrétien meurt, faute de pain moral, d'instruction religieuse.

Aussi voyez le résultat à mesure que le niveau moral baisse en Europe, le niveau de la force armée s'élève, on ne peut plus contenir les peuples livrés à eux-mêmes, sans le frein de la morale qui les retenait autrefois dans l'ordre.

L'éducation bien faite est ce qu'il y a de plus important pour vos enfants chers parents, qui m'entendez.

Un homme sans éducation est un sauvage ; un homme d'une excellente éducation est un gentilhomme parfait, et un homme d'une mauvaise éducation est un mal élevé.

Dieu et Satan se sont faits maîtres d'école dès le commencement. Dans le Paradis Terrestre, Dieu enseigna l'homme et Satan lui suggéra le contraire. Plus tard, Satan dit au Christ : " Si tu es le Fils de Dieu, change donc ces pierres en pain. " Voyez-vous l'enseignement du Diable ? c'est de tirer de la matière : du pain, de la jouissance, de la richesse et rien que cela.

Le Sauveur, posant le vrai enseignement, lui répondit : " L'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole de vérité, de toute parole de Dieu. "

C'est donc d'après l'inspiration de l'enfer qu'ils parlent ceux qui disent qu'il suffit d'enseigner à la jeunesse le moyen de faire de l'argent et de devenir assez savant s'il était possible pour changer les pierres en pain et en or.

Ce n'est une grande consolation de voir partout dans notre cher Canada l'instruction religieuse en tête du programme des études. Un peuple qui sait ainsi marcher dans la vérité ne peut être qu'un peuple d'avenir."

Mardi dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal a béni la chapelle et le couvent des Peres Franciscains. Plusieurs ordres religieux ; celui des Jésuites, des Trappistes, des Rédemptoristes, et la Congrégation de Saint Sulpice étaient représentés. Un grand nombre de paroissiens de Saint-Joseph et des membres du Tiers-Ordre de Saint François se pressaient aux portes de l'humble maison transformée en monastère. Après la bénédiction, le R. P. Othon, provincial de l'Ordre, lut à Monseigneur l'adresse suivante :

Monseigneur, Les prières liturgiques, l'eau sainte et

vos fraternelles bénédictions viennent de sanctifier cette humble demeure ; qu'il me soit permis d'offrir à votre Grandeur l'hommage de la plus sincère gratitude, au nom de l'Ordre franciscain, dont malgré ma profonde misère, je suis ici le mandataire et l'interprète, au nom de ma bien aimée Province, enfin au nom de la petite communauté qui, grâce à votre haute bienveillance, acquiert aujourd'hui le droit de cité dans votre ville archiepiscopale.

Qu'il me soit permis de remercier aussi M. le curé de St-Joseph dont la charité si connue et si appréciée de tous, nous a si promptement et si spontanément offert une solitude conforme à nos désirs à l'ombre de son église paroissiale, près de son presbytère et, ajouterai-je plus près encore de son cœur.

Vous avez daigné, Monseigneur, nous ouvrir les portes de votre archidiocèse ; vous voulez bien nous permettre de reprendre au milieu de vos catholiques et vaillantes populations (que l'Ordre séraphique n'a jamais cessé d'aimer) nos travaux interrompus par une absence de plus de cent ans, soyez-en mille fois béni Monseigneur !

Il nous est bien doux de nous trouver au milieu d'un peuple vraiment grand, vraiment catholique et vraiment libre ; il nous est bien doux de retrouver une nation avec laquelle nous avons une commune origine et une commune foi, une nation qui à l'ombre du drapeau britannique, jouit des bienfaits de la liberté religieuse et sociale.

Nous comprenons l'insigne grâce qui nous est accordée par l'Autheur de tout don parfait et par vous, Monseigneur, et notre unique désir est de nous en montrer dignes en nous efforçant d'être partout et toujours de vrais fils de François d'Assise dans l'humilité, la pauvreté, et la charité. De grands changements sont survenus dans ce pays, depuis un siècle : par sa population, par son industrie et son commerce, par la splendeur de ses édifices Montréal tend à rivaliser avec les plus belles capitales du monde : de superbes palais s'élèvent là, où il y a 200 ans, les missionnaires franciscains rencontraient la lutte du sauvage ; les plus grands vaisseaux remontent le cours majestueux de son fleuve-roi, qui ne connaissait alors que le canot d'écorce ; certes nous admirons tous ces merveilleux changements, et avec tous les vrais amis du Canada nous saluons avec enthousiasme et les gloires de son passé et les gloires de son présent, et les espérances de son grand avenir ; toutefois le rôle des franciscains n'a point changé : par la grâce de Dieu, ils seront ici, comme il y a deux siècles, des Frères Mineurs, des missionnaires, les amis des pauvres et des petits, annonçant à tous selon la recommandation de leur séraphique Père, les vices et les vertus, la peine et la gloire, avec la brièveté du langage. (Règle des FF. Mineurs).

Les âmes ferventes, en nous donnant le pain de la charité, nous donneront aussi le secours de leurs prières ; vous ne nous refuserez point les vôtres Monseigneur. Lorsque j'eus l'honneur de me présenter à votre Grandeur pour la première fois, l'accueil bienveillant qu'Elle a daigné nous faire m'a bien dit que vous nous ouvriez non seulement la porte de votre archidiocèse, mais encore celle de votre cœur ; aussi dès le premier instant nous sommes nous associés au concert unanime de vénération et de louanges dont votre auguste personne est l'objet de la part de ses bien-aimés diocésains.

Vos bénédictions, Monseigneur, vos prières, celles de votre éminent clergé, enfin les prières de tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre, nous aideront à être fidèles à notre sainte vocation, à faire le bien que vous attendez de nous.

Daignez donc nous bénir, Monseigneur Pontife Saint, abaissez sur nous vos mains béniissantes et dites-nous, comme le divin Maître : *Ite et vos in Vincam meam !*

L'adresse terminée, le Rév. Père et ses Frères vinrent s'agenouiller aux pieds de Sa Grandeur pour recevoir sa bénédiction Monseigneur leur adressa de paternelles paroles et leur réitéra ses souhaits de bienvenue.

M. le Grand Vicair Maréchal prononça alors une allocution, au cours de laquelle il rappela les services signalés dont notre pays avait été redevable dans le passé aux religieux de saint François.

La première messe célébrée au Canada, a-t-il dit, l'a été par un Père Récollet le 24 juin 1615. C'est donc aujourd'hui même, jour de notre fête patronale, le 275^e anniversaire d'un événement bien mémorable dans notre histoire. Les Pères Récollets ont été les premiers missionnaires sur ce continent. Pendant plus de deux siècles ils l'ont parcouru en tous sens, l'ont arrosé de leurs sueurs et parfois de leur sang. Partout ils ont laissé des traces de leur zèle et de leur dévouement aux intérêts de la religion et de la patrie. Ils ont donc acquis des droits à la reconnaissance du peuple canadien, et après un siècle de séparation, nous les revoyons avec bonheur dans la ville de Marie qui, dès ses origines a été le théâtre de leurs vertus et de leurs travaux apostoliques.

La messe célébrée par le R. P. Othon, et la Bénédiction du T. S. Sacrement ont terminé cette pieuse fête.

NAISSANCE

En cette ville, le 30 courant, Mademoiselle E. F. Panneton une fille.

Le Monde et la Presse sont priés de reproduire.

PHARMACIE

HERBERNER

PHARMACIE HERBERNER

La plus jolie du Canada au MAGASIN BLANC

No. 6, DES FORGES

(Porte voisine de MM. Jos. Godin & Fils.)

24 années de pratique, établie à Trois-Rivières depuis 18 ans.

PRESENTIMENT DU PAPE LEON XIII

Sur la fin de 1889, lisons nous dans la Correspondance Catholique de Bruxelles, le St-Père Léon XIII, répondant à quelques-uns des personnages qui avaient l'honneur de lui exprimer leurs bons souhaits, témoigna non seulement la crainte, mais une quasi-certitude d'un grand châtiment dont la société serait menacée ! Notre Seigneur, disait le Pape, viendra non plus avec un visage doux et paisible, mais avec un visage irrité, pour frapper et purifier son Eglise. Car ajoutait-il, il y a beaucoup de taches mêmes parmi les justes, et parmi ceux qui devraient être les meilleurs, il y a des membres pourris.

Léon XIII protestait qu'il n'est "ni prophète, ni fils de prophète"; toutefois, il a dans le cœur un douloureux pressentiment; "La marée des maux qui va battre la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise, ne laisse voir à l'horizon que la menace de la colère de Dieu."

Le St Père sait et reconnaît qu'on prie et que beaucoup prient; "Mais cela ne suffit pas, disait Léon XIII, pour apaiser Dieu, et cela pour des raisons cachées dans son Cœur-Sacré."

Nouvelles Locales

C'est demain jour de fête officielle, l'anniversaire de l'établissement de la confédération. Les banques et les bureaux publics sont fermés.

Hier la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul a été célébrée avec grande solennité en cette ville.

M. et Madame Adam Ball autrefois de cette ville, sont partis pour l'Ecosse ou ils vont recueillir un riche succession laissée à M. Ball par un de ses oncles.

Un pénible accident est arrivé lundi après-midi à bord du SS. *Ayrshire*. Un nommé Pierre Denis dit Lévêque, employé au déchargement du charbon, se trouvait dans la cale du steamer, quand un des crochets qui retiennent les cuves qui servent à ce déchargement, se détacha. Lévêque reçut sur la tête tout le contenu de cette cuve.

On le releva évanoui, la tête fracassée, le visage défiguré et mourant. Il reprit pourtant connaissance et put être administré par un prêtre appelé en grande hâte.

Le blessé a été transporté à l'hôpital où il est sous les soins de M. le Dr Normand qui a l'espoir de le sauver. Il y a eu un mieux considérable ces derniers jours.

La diphtérie fait quelques victimes parmi les enfants en cette ville.

La compagnie militaire des Trois-Rivières part ce matin par train spécial du chemin de fer du Pacifique, pour se rendre au campement, qui sera tenu cette année à St-Jean d'Iberville.

MM. Rousseau & Durand tant en remerciant le public de l'encouragement reçu par le passé espèrent que le même patronage leur sera accordé à l'avenir.

5 chars chargés de Blé-d'inde, avoine, Patates, Grue, Son et farines viennent justement d'être reçus aux magasins de L. T. Cormier et seront vendus en gros et en détail, au plus bas prix du marché. Notre Whiskey garanti pure à \$3.20 le gallon, nos Vins Blanc et Rouge à \$1.60 et notre Lager-Beer d'Okeefe à 40 cts le gallon se vendent rapidement.

Présent ! Un Présent valant \$3.00 donné gratis lorsque vos achats futurs atteindront le montant de \$25.00. Ces magnifiques Présents vous seront montés avec loisir, à nos deux magasins.

Distribution des Prix à l'Académie du Sacré-Cœur.

M. O. GELINAS, PROFESSEUR.

La distribution des prix a eu lieu le 27 juin sous la présidence du Rvd. M. Houllé de l'Évêché, qui a témoigné sa vive satisfaction du résultat obtenu pendant l'année et a chaleureusement félicité les élèves au sujet de leur application et de leur bonne conduite. L'Académie du Sacré-Cœur continue à mériter l'approbation des autorités religieuses et le bel encouragement qui lui est donné par le public. On a remarqué que cette année, malgré les maladies qui ont sévi, l'assiduité a été encore plus régulière que les autres années.

LISTE DES PRIX

Premier prix d'excellence donné par Mgr. des Trois-Rivières, mérité par M. Léon Balcer.

Second prix d'excellence, aussi donné par Sa Grandeur, a été tiré au sort par les élèves les plus méritant dont les noms suivent : MM. A. Bergeron, P. Béland, J. Panneton, R. Kiernan, L. Guillet, E. Dumoulin, A. Bélieu, W. Gouin, N. Gervais, F. Lajoie; échu à M. A. Bergeron.

Médaille d'Or offerte par l'hon. M. Turcotte à l'élève le plus méritant tirée au sort par les MM. suivants : H. Chillas, L. Balcer, E. Bégin, A. Balcer, J. Dumoulin, C. Bailey R. Bournival, B. Panneton; échu à M. J. Dumoulin.

La lumière Electrique des Trois-Rivières

La compagnie Electrique a pris les mesures nécessaires pour poser une lumière arc en face du magasin de J. E. Garneau, afin de montrer au public que cet établissement mérite beaucoup d'attention, spécialement dans les marchandises pour Dames, tel que Robes et Mantoux, etc., etc.

J. E. GARNEAU, Propriétaire, En face du Bureau de Poste, Trois-Rivières.

A Louer

Une maison de Pension située à la Grande Mère et desservie par la Cie de Puilpe des Laiteries, Lim., avec tout l'ameublement, les ustensiles de cuisine etc., etc. On peut y faire de bonnes affaires.

S'adresser avec recommandation à : JOHN FORMAN, P. O. Box 660, Montréal.

SITUATION.

Un jeune homme bien recommandé, ayant une bonne écriture et désirant apprendre le commerce de Banque tout en gagnant quelques piastres, traversera de l'emploi pendant les vacances, en adressant son application à TROIR 48 P. O. Trois-Rivières.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sous-signé et portant sur l'entente : "Soumissions pour Caïsson" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 18ème jour de juillet prochain, inclusivement pour pouvoir ériger et compléter sur place, un caïsson en fer brut par la cale Sèche, actuellement en construction à Kingston, Ontario, selon les plans exposés à ce bureau et au bureau de l'ingénieur, 30 rue Union Kingston, et aux conditions et stipulations contenues dans la formule de soumission, dont on peut obtenir une copie en faisant la demande au sous-signé, et à W. O. Strong, Ecr. Ingénieur Résident, 30 rue Union, Kingston, Ontario.

Les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont pas faites sur les formules fournies et signées de la signature actuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera forfait si le soumissionnaire refuse le contrat ou si le manque de compléter l'ouvrage entrepris, et sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 juin 1890.

MM. Rousseau & Durand successeurs de J. C. Rousseau Cie No 32, Rue des Forges, porte voisine de M. Thos. Bournival, ont complètement renouvelé leur assortiment d'Épicerie, Provisions, Vins et Liqueurs, provenant de la plus fraîche importation. Tous ces articles sont de premier choix.

Un lot de Claret et Saoterno des meilleures marques, sera vendu à très bas prix.

Bières des meilleures Brasseries de la Paissance—distribuée à domicile sans charge extra.

CANAUX DU ST-LAURENT

DIVISION DE RAPIDE PLAT

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signé, et portant la suscription : "Soumissions pour le canal de Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi, le 23ème jour de Juillet prochain, pour la construction d'une écluse, déversoirs, etc., à Morrisburg, et l'approfondissement et l'élargissement du canal de Rapide Plat. Les travaux seront divisés en trois sections, d'un mille de longueur environ, chacune.

On pourra examiner une carte de la localité ainsi que les plans et devis des travaux respectifs le, et après Mercredi, le 9ème jour de Juillet prochain, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résidant à Morrisburg, où l'on pourra obtenir des formules de soumission.

Si les soumissionnaires font partie d'une société, la soumission devra porter la signature véritable en toutes lettres, et indiquer la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société; et, en outre, un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour la somme de 6,000 deva accompagner la soumission pour la section No. 1 et un chèque accepté sur une banque canadienne incorporée, pour la somme de \$2,000 deva accompagner chaque soumission pour les autres sections.

Les chèques acceptés respectifs devront être faits à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et seront considérés si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour les travaux au taux et aux conditions mentionnées dans sa soumission. Les chèques seront renvoyés aux soumissionnaires dont les offres n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 12 juin 1890.

TERRE A VENDRE

UNE Magnifique terre située à Stansford Province de Québec, Canada, à quinze arpent, du village et contenant deux cents acres de terre en superficie dont plus de cents acres en culture à la charrue avec deux maisons et dépendances; pouvant faire deux bons éta blissements. A vendre en bloc ou en partie Conditions faciles.

Pour renseignements, adressez : J. A. HEBERT, notaire, Stansford.

HUILE DOREE

Cette préparation nouvelle, qui se recommande déjà par le grand nombre de personnes qui s'en sont servies, Empêche la chute des cheveux et aussi la Guérison des pellicules sur le cuir chevelu.

Toute personne qui commence à perdre ses cheveux en arrête la chute. Il s'agit pour cela que de suivre la direction qui est sur la bouteille.

PREPAREE PAR Mme Vve E. HAMEL, LEWELL, E. U.

Dépôt à Trois-Rivières chez R. W. WILLIAMS, Pharmacie, coin des Rues Notre-Dame et du Plat.

Dépôt à Québec chez Mlle CATELLIER, coin des rues Desfossez et de la Chapelle, Saint-Roch.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-signé et portant sur l'entente : "Soumissions pour la Cale Sèche de Kingston" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 27ème jour de juin prochain, inclusivement pour fournir, mettre en place, et délivrer en parfait ordre, un système de pompes aspirantes, "Pumping Plant" dans la Cale Sèche, maintenant en construction à Kingston, Ontario, suivant les conditions et stipulations contenues dans la soumission, et le plan joint, dont copies peuvent être obtenues du sous-signé, à Ottawa, et de W. O. Strong, Ecr. Ingénieur Résident 30 rue Union, Kingston Ontario.

Nulla soumission ne sera prise en considération, si elle n'est remplie sur les formules fournies par le Département, et signée par les soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent de la valeur totale de la soumission devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de remplir son contrat ou s'il refuse de compléter; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, O. GOBELL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 mai 1890.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU



L'ANTIBOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE! ENCORE UNE DECOUVERTE!

LE REMEDE DU PERE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruit tout excès de liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus de liqueurs est ranimé, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torsion du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la botte.

S. LACHANCE, seul propriétaire, 1539 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

Agent, R. W. WILLIAMS, Pharmacie des Trois-Rivières, coin des Rues Notre-Dame et du Plat.

LE MANQUE DE SUCCES

que nombre de cultivateurs et jardiniers ont avec leurs récoltes est souvent attribuable aux mauvaises graines qu'ils achètent et à. Pourtant ils n'ont pas d'excuses quand ils peuvent se procurer **CES GRAINES FRAICHES ET CHOISIES** qui se vendent à la PHARMACIE DES TROIS-RIVIERES, co n des rues Notre-Dame et Du Plat. Le propriétaire a été lui-même choisir ces **GRAINES DE FLEURS DE JARDIN ET DE CHAMPS** et les offrir au public sans crainte de reproche plus tard car elles sont des plus fraîches et des meilleures graines procurables.

Toutes commandes en détail par la malle pour graines en paquets ou à la livre (jusqu'à 5 livres pesant) seront expédiées par la malle franco, a aucune adresse. Un escompte libéral accordé aux marchands.

Agent pour les Teintures "DIAMOND," Eau Minérale des Sources de (l'Hôtel) St-Léon

LE REMEDE DU DR SAINT-CYR

Est le sirop par excellence pour Toux ou Rhumes. Exigez qu'on vous donne ce **ROI DE REMEDE** et non des imitations.

Prix 25 centins pour 24 doses pour adultes.

Faites usage de "L'HUILE D'OURS COM-POSEE" pour empêcher la chute des cheveux, 25 cts.



Pourquoi souffrir d'INDIGESTION ou de CONSTIPATION quand vous pouvez vous procurer une boîte de **PILULES BOWMAN** et vous guérir? On envoie ces pilules par la malle à aucune adresse sur ce continent sur réception de 25 cts. Les véritables Remède Saint-Cyr et Pilules Bowman sont fabriqués seulement par le Propriétaire **R. W. WILLIAMS.**

R. Williams

Pharmacien chimiste, Licence par examen et membre du Bureau des examinateurs en Pharmacie pour la Province.

DEPOT DE REMEDES SAUVAGES

J. E. P. RACICOT

Chez M. O. Carignan, Importateur

GRAND AVANTAGE



GRAND AVANTAGE

OFFERT A TROIS-RIVIERES.

M. J. E. P. RACICOT, demeurant au numéro 1431 Rue Notre-Dame, Montréal, qui avait désiré de venir passer tous les jours à Trois-Rivières et qui a obtenu tant de succès, mais vu, le nombre de ses malades à Montréal, se voit donc avec peine obligé de discontinuer ses voyages du chaque semaine. De sorte qu'il a choisi une de nos bonnes maisons d'ici pour ouvrir un dépôt de ses remèdes. C'est chez M. O. Carignan que toutes ses pratiques auront le plaisir d'être servies comme s'il était là lui-même. Vous serez servis par un monsieur avisé, poli et franc sachant qu'il est en très grande estime. M. Racicot ne pouvait faire un meilleur choix. M. Racicot sera toujours prêt à répondre à toute personne qui désirera lui écrire pour lui donner satisfaction. Vous savez tous que ce monsieur a des remèdes pour les maladies et vous trouverez ces remèdes chez M. O. Carignan, Nos. 24 & 26, Rue des Forges, en face du marché, Trois-Rivières.

Avez-vous besoin de vous purger ou de vous nettoyer le sang et tous les organes malades, prenez vite une ou deux de ses Pilules Magiques et vous vous trouverez bien de suite. Ces Pilules ne vous font perdre aucun temps car vous les prenez en toute saison et en travaillant même. Elles vous dyspeptiques, ou ressentez-vous des brûlements d'estomac, avez une bouteille de ses Gouttes Royales et vous n'aurez pas besoin d'autres remèdes, ces gouttes sont d'un usage général dans une famille.

Employez son Onguent Mystérieux pour le riflle, et vos enfants seront guéris pour toujours et sans aucun danger.

Son "Onguent de l'Orme" est insurpassable pour le mal de Matrice, les points de côté, les corps, etc. Sa "Préparation Tonique" renforce le sang et donne aussi de l'appétit.

Son Sirop Pectoral n'a pas de rival pour la toux, les bronchites, le rhume et la consommation, il est également bon pour les enfants. Ayez-en toujours.

Le Ver solitaire, ce monstre qui fait tant de victimes est chassé dans l'espace de quelques heures par l'usage d'un Spécifique connu de M. Racicot seul.

MALADIES DE POITRINE. SIROP D'HYPHOSPHITE DE CHAUX. de GRIMAULT & CIE.

Pharmaciens à Paris.

Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des BRONCHES et du POUMON; il guérit les RHUMES, BRONCHITES et CATARRHES les plus opiniâtres, éteint les TUBERCULES du POUMON des PITUITIQUES, et supprime les QUINTES de TOUX INCASSANTES qui font le désespoir des malades. Sous son influence les SUEURS NOCTURNES cessent, l'appétit augmente et le malade recouvre rapidement la santé.

SANTAL MIDY PHARMACIEN A PARIS.

Supprime COPAHU, CUBEBE et INJECTIONS. Guérit en 48 heures les Écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles.

LOTTERIE Nationale de Colonisation

Le 30ème tirage, commencé aux 10 heures le

Mercredi, 16 Juillet 1890

A 2 hrs p. m.

VALEUR DES LOTS

1 Immeuble de \$2,000.00	\$2,000.00
1 Immeuble de \$1,000.00	1,000.00
1 Immeuble de \$500.00	500.00
4 Immeubles de \$200.00	800.00
10 do	2,000.00
30 Aménagements	6,000.00
60 do	12,000.00
200 Montres d'or	20,000.00
1000 Montres d'argent	10,000.00
1000 Service de toilette	5,000.00

2,367 lots valant - \$50,000.00

\$100 LE BILLET.

Les demandes de billets sont reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

Le Secrétaire A. A. AUDETT, MONTREAL, Canada.

Bureaux : 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, Canada.

Un immeuble de \$5,000

AGENTS DEMANDES

Si vous voulez faire de l'argent, occupez-vous de la vente des arbres fruitiers de notre pépinière et prenez une agence.

C'est maintenant le temps écrivez-nous immédiatement pour les conditions.

Adressez : **MAY BROTHERS,** Nurserymen, Rochester, N. Y.

J. S. ROBERTSON & Cie, Montréal.

Feuilleton du JOURNAL.

LE DRAME

DU

MARCHE-NOIR

A ce moment, la lune étincelait au ciel et un bruit singulier se faisait entendre au dehors. On eût dit le bruit que font les rames en s'enfonçant dans l'eau. Tout à coup, Niveleau parut à la fenêtre, les yeux hagards, les cheveux hérissés! Les gendarmes! cria-t-il, les gendarmes!

dier, dont la silhouette se détachait devant les autres, les avez-vous? Le brigadier ne sut que répondre et garda le silence. Mais il se leva, et étendant le doigt vers le fond du Martin-Pêcheur: Les voilà! dit-il.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

La Salsepareille d'Ayer

purifié, enrichi, et fortifié le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

AVIS

Aux débiteurs de P. G. Brassard.

Avis vous est donné par les présentes que les créances que le dit P. G. Brassard possédait contre vous pour marchandises vendues et livrées, ont été vendues et transportées à Gaspard Desrues, comptable de la Cité de Montréal, par les curateurs dûment nommés à la faillite du dit P. G. Brassard, en vertu d'un transport sans séing privé fait à Montréal, en date du 20 Décembre dernier (1889) et dont une copie a été déposée au bureau du Prototaire du district de Trois-Rivières, suivant la loi.

Impressions de toutes sortes à ce bureau

Nos Prix en Gros

Sujets aux fluctuations du Marché

Table listing various goods and their prices in dollars and cents, including flour, oil, and other commodities.

Correspondance sollicitée L. T. CORMIER, Magasin, Nos 10 & 11, Marché aux Dondées et Nos 35, 37, 39, 41, Rue St-Antoine, Trois-Rivières, Telephone No. 2

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

BISQUIT DUBOUCHE & CIE GOGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin 8 juillet 1889.

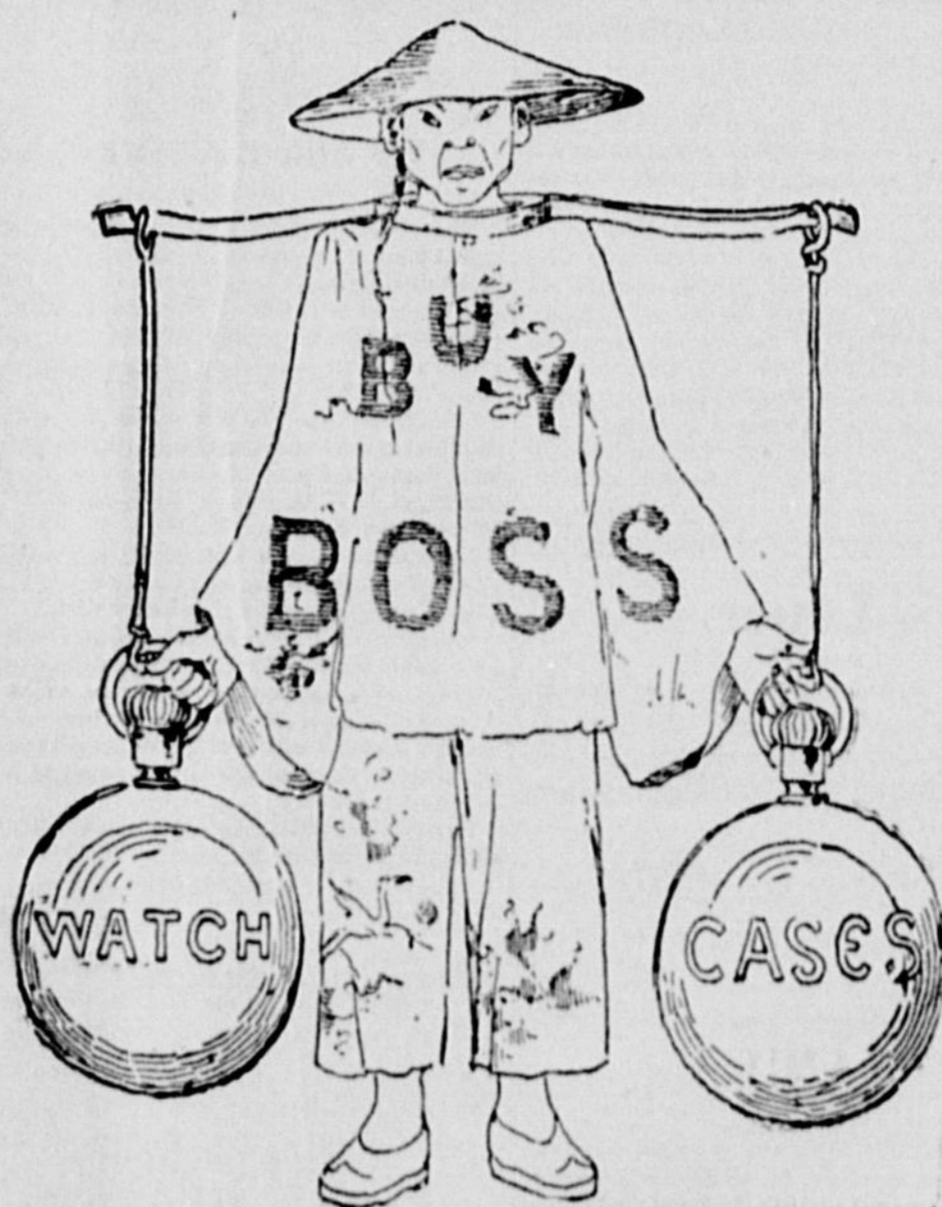
Dr A. LANTIER CHIRURGIEN-DENTISTE.

24 Rue Des Forges TROIS-RIVIERES (Vis-à-vis le Marché.)

— SPÉCIALITÉ: — POSE DES DENTS ARTIFICIELLES. PLOMBAGE DE TOUTE SORTE EXTRACTION DES DENTS OU RACINES. 25 cts.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz hilarant au bureau ou à domicile (sur demande.) CHLOROFORME ETHER. Conditions les plus avantageuses. 25 novembre 1885

DEMEMAGEMENT



P. M. CONNER,

IMPORTATEUR DE MONTRES ET DE BIJOUTERIES DE TROIS-RIVIERES Vient de transporter son établissement au No. 17, Rue du Platon

A l'occasion de son déménagement, le soussigné désire offrir ses remerciements au public pour le généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour. L'expérience acquise dans cette branche d'affaires et le soin apporté de manière à satisfaire toutes les exigences, est une garantie que cet encouragement lui sera continué.

Table listing watch and jewelry items and their prices, such as 'HORLOGES EN NICKEL' for 75 Cts.

Les autres articles ont été diminués en proportion. Montres et bijoux réparés avec soin et promptitude par un ouvrier habile et expérimenté, spécialement attaché à l'établissement pour ce genre d'ouvrage.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

P. M. CONNER,

Importateur de Montres, Horloges et Bijouteries, No. 17, Rue du Platon, presqu'au face de son ancien Magasin

LE Journal des Trois-Rivieres

Journal Bi-Hebdomadaire ABONNEMENT: Un An \$2.00 Six Mois \$1.00 EDITION HEBDOMADAIRE Un An \$1.00 Six mois \$0.50

Strictement payable d'avance. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.

TARIFS DES ANNONCES Les annonces sont cotées sur (Type Brevier), aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne, 10 cents Insertions subséquentes, par ligne, 65 cents

IMPRIMERIE

DU JOURNAL

On imprime à cette établissement avec plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissaires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billet, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothèque

Pour les avocats

- Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêts après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyers

A Vendre

A St. Grégoire, près de la station du Grand Tronc un terrain d'environ quatre arpents avec une magnifique maison en briques, un garage, étable, une boutique à deux étages de 150 pieds x 36, comprenant une fonderie. Tout est neuf et était occupé ci-avant par O. Isidore Bergeron. Pour les conditions s'adresser à I. A. Poirier, Notaire, ou à Johnny Morrisette à St. Grégoire. St. Grégoire, 6 Mars, 1890.